



## **Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire**

### **Association Vaka'La - Voile pour tous**

**Vendredi 10 décembre 2021**

Présents : 18 personnes

Représentés (pouvoir) : 0 personne

Cette Assemblée Générale ordinaire est ouverte le 10 décembre 2021 à 18h00, à la base nautique de Liku avec les trois salariés de l'association et 18 adhérents. Il n'y a pas de pouvoir transmis connu pour cette AG.

Avec les dernières modifications des statuts, le quorum est atteint pour cette AG.

La présidence de l'assemblée est tenue par Grégory et le secrétariat par Raza.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Bilan des activités 2021**
- 2. Point financier 2021**
- 3. Présentation du travail fait sur les tarifs**
- 4. Prévisions des postes à renouveler en Février 2022**
- 5. Moyens de communication avec l'association**
- 6. Echanges sur les orientations de l'association**

En préambule le bureau remercie au nom de l'association toutes les personnes présentes et les salariés pour le travail effectué cette année.

# 1. Bilan des activités 2021

La crise du COVID a évidemment impacté le nombre d'événements organisés par l'association cette année. A partir de la fin juin, des efforts ont été réalisés pour réorganiser les activités en fonction des autorisations préfectorales et de la demande de nos adhérents.

Le tableau ci-dessous est présenté à l'assistance:

Activités proposés	2019	2020	2021
Tour de l'île en catamaran	3	5	4
Sortie pleine lune	7	5	3
Palmes, masque, tuba	18	12	1
Balade en catamaran	9	6	5
Entraînement régates en catamaran	5	8	2
Semaine de centre aéré	8	11	9
Cours de catamaran	58	47	53
Cours de laser	2	5	7
Cours de Paddle	2	2	1
Cours de planche à voile	3	4	9
Cours de kayak	2	1	5
Séances scolaire	90	60	102

Pour les sorties où le public est élargi aux non-adhérents on note :

- les sorties “tour de l'île” ont été privilégiées pour les week-ends où les conditions de marée étaient favorables. Le retard a donc été compensé pour ces sorties qui sont fortement demandées par nos adhérents et les non-adhérents,
- il a été impossible de rattraper les sorties “pleine lune” du premier semestre, car il n'est pas possible d'influencer la lune dans sa trajectoire... ;-),
- les sorties PMT ont été moins demandées (tendance déjà remarquée l'an dernier) et donc elles sont un peu les “sacrifiées” de 2021.

Pour le reste, on remarque qu'à la suite du confinement strict nos moniteurs ont mis à profit l'autorisation de sorties individuelles pour former des adhérents, ce qui a pu se faire grâce à une diminution du nombre d'entraînements régates en catamaran. On a ainsi un nombre de cours en nette augmentation. Il en est de même pour les sorties scolaires qui ont été réalisées au prix d'une réorganisation des congés de nos salariés. Merci à eux pour ces efforts !

Pour le projet d'école de perfectionnement, le projet initial visait 10 jeunes sur 20 séances, seulement 6 séances complètes ont pu être assurées et 6 jeunes ont participé aux séances. Des séances seront proposées à ces jeunes pendant les grandes vacances.

## 2. Point financier 2021

Le tableau ci-dessous est un document de travail qui intègre la plupart des éléments validés pour l'activité 2021. Ce document sera consolidé pour la clôture des comptes qui sera effectuée à la date du 31 décembre. Il est présenté par la trésorière et la version définitive sera approuvée à la prochaine AG. A cette date, certains intitulés de compte doivent encore être correctement nommés (cf colonne Dépenses) selon le suivi des caisses.

**Tableau n° 1 : Comptes de résultat de l'exercice 2021 pour Vaka La**

RECETTES			DEPENSES		
Libellé	Total	%	Dépenses	Total	%
Adhésion adulte	239 501	3%	Carburants	428 583	4%
Centres aérés	1 337 820	14%	Charges sociales exercice	1 180 904	12%
Ecole de sport	287 800	3%	Eau et électricité	103 419	1%
Location de Kayak	772 500	8%	Entretien et réparations	178 772	2%
Licences FFV	151 500	2%	Fournitures administratives	46 691	0%
Loisirs enfants	134 500	1%	Fournitures d'entretien	653 586	7%
Manifestations (raid, régates, Scolaires)	276 300	3%	Frais postaux et de télécommunication	117 095	1%
	466 500	5%	Gouters	154 661	2%
Subventions	3 467 556	36%	Licences FFV	197 434	2%
Taxi boat	1 203 680	13%	Locations mobilière + entretien local	762 750	8%
Ventes de produits finis (vent)	132 624	1%	Rémunération du personnel	4 404 486	46%
Voile location + Stages	1 054 816	0	Services bancaires	35 100	0%
Autre	20 000	0	Taxes territoriales	-	0%
			Divers	94 700	1%
<b>Résultat (perte)</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>	<b>Résultat (gain)</b>	<b>1 186 916</b>	<b>12%</b>
<b>Total</b>	<b>9 545 097</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>9 545 097</b>	<b>100%</b>

L'année 2021 est aussi une année particulière pour la partie financière car deux aides supplémentaires ont été accordées. Un rappel est fait sur celles-ci :

- l'aide du SITAS pour les charges salariales sur la période de fermeture s'élève à 911 829 XPF
- le Fond de Solidarité aux Entreprises pour l'activité "taxi-boat" (patente), qui a eu des pertes de mars à août. Cette aide a permis l'achat d'un moteur et son montant est de 755 727 XPF

La subvention du STJS pour l'année 2020 avait été particulièrement basse, on apprécie pour 2021 qu'elle soit revenue à un montant comparable aux années précédentes : d'un montant de 1 800 000 XPF. Espérons que cette marque de confiance perdure dans le temps.

Le résultat de l'activité taxi-boat est encore en diminution mais avec le COVID la comparaison est difficile à faire.

Le poste de dépenses le plus important reste bien évidemment les charges de personnel et les charges fixes sont de 608 997 XPF par mois.

Il a été décidé par le bureau de fixer notre fond de réserve à 1 830 00 XPF (environ 3 mois de charges fixes).

Nous avons eu cette année de très grandes difficultés pour nos achats. Les prestataires de Nouvelle Calédonie ne pouvaient pas fournir le marché Calédonien et ils ont donc négligé nos demandes (elles n'ont parfois même pas eu de retour). Il faut donc prendre avec précaution le résultat final de l'année 2021 qui présente un excédent de 1 186 916 XPF. En

début d'année 2022 cette somme devrait être dépensée dans du matériel de remise en état. Ces achats seront effectués par le président pendant ses vacances en métropole. Ils seront priorisés avec le chef de base en fonction des propositions des fournisseurs métropolitains.

Suite à une question sur le montant alloué aux scolaires, un point sera fait lors de la prochaine AG lors de l'approbation des comptes de l'association.

### 3. Présentation du travail fait sur les tarifs

Un groupe de travail a été constitué pour travailler sur les tarifs de nos abonnements et nos tarifs "à la carte". Dans un premier temps, ce groupe a identifié plusieurs incohérences sur les tarifs et il a remarqué la difficulté que cela représentait pour nos adhérents de se décider pour un abonnement. Les tarifs actuels résultants d'ajouts successifs aux tarifs déjà en place, on arrive à une petite usine à gaz que seule Noëlla, la comptable de l'école peut expliquer, enfin presque.

Dans un deuxième temps, il est apparu qu'une refonte de tous les tarifs pourrait améliorer la lisibilité de ceux-ci. La base des nouveaux tarifs a donc été fixée sur une tarification à la personne et une harmonisation de nos abonnements.

Il est précisé que la licence FFV est obligatoire pour toute activité au sein de l'association.

Le résultat du groupe de travail est présenté sous forme de tableaux repris ci-dessous

**Tableau n°2 : Proposition des abonnements de la pratique nautique pour les adhérents**

<b>Adulte adhérent</b>	<b>Catamaran barreur (Multi support)</b>	<b>Equipier Catamaran, planche, dériveur, kayak</b>
<b>Mois</b>	15 000	10 000
<b>Trimestre</b>	25 000	15 000
<b>Année</b>	75 000	45 000

Le tarif barreur permet, pour ceux qui ont le niveau, de naviguer en autonomie hors de la zone de surveillance de Liku (zone du lagon au centre est de l'île). Pour les autres adhérents équipiers, un seul et unique tarif donne accès aux différentes activités (hors événements spécifiques : tour de l'île, PMT, soirée pleine lune et compétitions).

Il est à noter que les abonnements sont réservés aux adhérents.

Pour les tarifs "à la carte" présentés ci-après, la tarification à la personne augmente sensiblement la moyenne des tarifs.

**Tableau n°3 : Proposition des tarifs à la carte après révision par le groupe de travail**

Durée	Adhérents			Non adhérent (à ajouter/personne)
	Catamaran barreur	Kayak ou paddle	Equipier Catamaran, Planche à voile, Dériveur	Tout support confondu
<b>1h30</b>	2 000	1 500	2 000	1 000
demi-journée	2 500	2 500	2 500	1 000
journée	5 000	3 000	4 000	1 500

Le supplément demandé aux non-adhérents sera aussi effectif pour les événements spécifiques (1000 XPF). Cela devrait encourager les adhésions et cela simplifie nos tarifs (on n'a plus une double tarification).

Nos statuts ne nous obligent pas à faire voter ces tarifs, ils seront appliqués en 2022 à la reprise des activités. Le travail est globalement bien apprécié par l'assemblée.

## 4. Prévisions des postes à renouveler en 2022

Parmi les membres du bureau nous avons :

- Gilles Receveur qui est parti en juillet et qui a souhaité rester membre du bureau et vice-président
- Olivier Dubrez qui est parti récemment en présentant sa démission
- Gilles Martz qui part fin décembre
- Thomas Gomez qui a participé à une seule séance de travail et qui ne renouvellera pas son engagement l'an prochain
- Lotolelei Ugatai qui a été débordée par son travail et n'a pas pu participer à la partie communication qu'elle souhaitait prendre en charge

Raza Boussand, Elodie Tellier (en attente d'un renouvellement de contrat pour l'année prochaine) et Grégory Duprez seront normalement volontaires pour le prochain bureau.

Les éventuelles candidatures seront les bienvenues pour l'année 2022. Elles seront présentées à la prochaine AG prévue en février ou mars en fonction des retours de vacances des membres du bureau.

## 5. Moyens de communication avec l'association

Vaka Lā a maintenant plusieurs moyens de communication pour la diffusion d'informations et les échanges avec ses adhérents :

- un site web <https://vakala.wf> pour les informations institutionnelles
- une page FB “Vakala Voile pour tous” qui reflète en partie l’activité du moment avec ses 241 abonnés
- un nouveau numéro de téléphone mobile 82 03 74 pour palier aux pannes récurrentes du téléphone fixe (72 03 74) et ajouter un dispositif de sécurité lors des sorties encadrées
- des adresses de messagerie associées au nom de domaine acheté :
  - [reservations@vakala.wf](mailto:reservations@vakala.wf)
  - [bureau@vakala.wf](mailto:bureau@vakala.wf) (pour contacter tous les membres du bureau)
  - [tresorier@vakala.wf](mailto:tresorier@vakala.wf)
  - [president@vakala.wf](mailto:president@vakala.wf)

## 6. Échanges sur les orientations de l’association

2022 sera l’année des 20 ans de l’association Vaka Lā Voile pour tous. Nous devrions effectuer un ou deux évènements festifs pour fêter cet anniversaire. L’assemblée exprime une préférence pour deux, un en début d’année et un pour la fin. Toutes les idées seront les bienvenues.

La voile perfection devrait se poursuivre l’an prochain, la finalité reste la même, préparer une relève pour le futur.

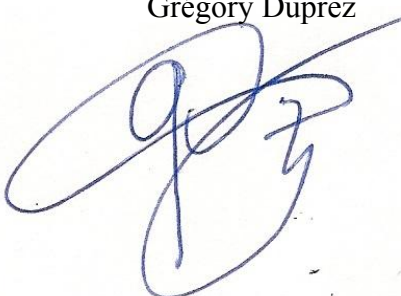
Nous avons souvent évoqué avec les moniteurs les contraintes du taxi-boat sur leurs activités “voile”. Nous avons une proposition d’aide sous la forme d’un FONJEP (FOND de coopération de la Jeunesse et de l’Éducation Populaire) par le STJS . Cette aide vient soutenir un projet qui nécessite l’emploi d’un salarié qualifié, et elle est attribuée pour 3 ans renouvelable deux fois. Elle devrait donc être affectée sur le salaire d’un moniteur en position d’encadrant pour nos jeunes du territoire. Il sera sans doute affecté sur le poste de Suliano. Pour autant, elle nous permettra l’embauche d’un jeune à mi-temps pour l’activité de taxi-boat dégageant ainsi des heures pour l’enseignement de la voile. Il nous faudra évaluer cet apport de main d’œuvre et la pérennité financière de cette embauche.

Les différents points ayant été abordés et validés par les participants et devant l’absence d’autres questions relatives à l’Association, l’Assemblée Générale Ordinaire est clôturée à 19h30.

Fait à Liku, le 2 avril 2022

Le Président,

Grégory Duprez



La trésorière

Elodie Tellier



La secrétaire

Raza Boussand

